

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 8 octobre 2024

Délibération
n°175-2024
Point 4.8. 3.5

Point 4.8.3.5 de l'ordre du jour

Tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des sciences économiques et de gestion proposées hors SFC (partie 2)

EXPOSE DES MOTIFS :

Le DU PAN- European Executive Master of Business Administration, diplôme d'université porté par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg, est une formation dispensée par 3 universités. Chaque université perçoit une partie des frais totaux d'inscription.

A l'Université de Strasbourg, les heures de formation de ce diplôme sont dispensées sur deux périodes d'une semaine réparties sur 2 années universitaires. Le tarif de ce DU est de 350 € ventilés jusqu'à présent entre 243 € de droits de base (*) et 107 € de droits spécifiques pour chacune des 2 années universitaires.

Compte tenu de l'organisation de ce diplôme et de l'augmentation des droits nationaux, il est décidé d'une nouvelle ventilation comptable de ce dernier pour une inscription en 1ère année à compter de l'année universitaire 2024/25 :

- première année : tarif de 350 € ventilés entre 250€* de droits de base et 100 € de droits spécifiques (soit une baisse de 7 € par rapport à 2023-2024),
- deuxième année : tarif de 350 € ventilés entre 0 € de droits de base et 350 € de droits spécifiques.

(*) Le montant des droits de base correspond au montant du droit d'inscription en master, selon l'arrêté en vigueur pour l'année universitaire concernée.

Le 24 septembre 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 22 voix pour.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	29
Nombre de voix pour	24
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des sciences économiques et de gestion proposées hors SFC (partie 2).

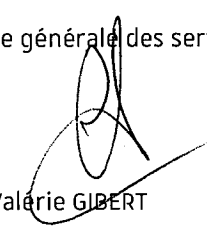
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 10 octobre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT